



Fédération
Française
du Sport
Adapté

UCPA
SPORT ACCESS



CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉQUITATION SPORT ADAPTÉ

HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE
PONY GAMES - ATTELAGE - EQUIFUN - CSO - CROSS - DRESSAGE

10 - 12 MAI 2017



Centre équestre départemental Georges Valbon - La Courneuve
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve - Courneuve.ucpa.com



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à l'UCPA de la Courneuve	p 7
Le Comité d'Organisation Local	p 10
Programme Prévisionnel	p 11
Informations Générales	p 12
Précisions Techniques	p 14
Fiche Association	p 18
Fiche d'Engagement	p 19
Fiche de demande de dérogation	p 22
Fiche d'autorisation médicale	p 23
Fiche Récapitulative	p 24
Plan du site	p 25
Plan d'accès	p 26
Hébergement	p 27

Mots d'accueil

UCPa
SPORT ACCESS

Amis sportives, sportifs, accompagnatrices, accompagnateurs.
Cette année, pour la quatrième fois nous organisons les Championnats de France d'Équitation Sport Adapté en Seine Saint Denis.

C'est avec joie que nous allons vous accueillir et vous proposer de profiter pleinement de nos installations et de notre cavalerie.

Au fil des championnats de France, une amitié réciproque s'est développée, animant ainsi le plaisir de se rencontrer.

Toute l'équipe du centre équestre départemental Georges Valbon UCPA La Courneuve vous attend et se joint à moi pour vous souhaiter à Toutes et Tous, une bonne pratique de l'équitation et de bons préparatifs pour le Championnat de France de mai 2017.



Jean Maurice COLLETTE
Directeur du centre
Président du COL

UCPa
SPORT ACCESS

A l'UCPA, l'humain est au centre de nos préoccupations. Tout au long de l'année, nous donnons la possibilité à chacun de se découvrir et de s'épanouir à travers le sport.

Vivre l'UCPA c'est « sortir de soi », rencontrer d'autres personnes, progresser à son rythme et cette expérience, nous souhaitons la rendre accessible à tous.

Nous sommes donc ravis que la Fédération Française du Sport Adapté ait pris la décision de nous accorder leur confiance, pour accueillir ce Championnat de France d'Equitation 2017.

Le centre Equestre Départemental Georges VALBON en Seine Saint Denis géré par l'UCPA depuis 1983 organisera cette compétition nationale pour la 4^{ème} fois. C'est une véritable reconnaissance des capacités de nos équipes à accueillir et à accompagner tout au long de l'année des personnes en situation de handicap.

Nous espérons que cette compétition sera avant tout un moment de partage, d'émotion et de fête et nous adressons tous nos encouragements aux participants ! Nous les invitons avec leurs proches et leurs éducateurs à profiter pleinement de ces journées qui resteront ancrées pour longtemps dans leurs souvenirs.

Un immense merci à tous les salariés et bénévoles de l'association qui se mobilisent pour préparer cet événement afin d'en faire un moment unique.

Nous vous souhaitons à tous une merveilleuse rencontre.



Anne-Laure PUJO
Référente des Activités Equestres



La région d'Ile de France est ravie de vous accueillir en Seine Saint Denis dans le cadre de ces championnats de France Equitation Sport Adapté.

Grâce au dynamisme et au volontariat de l'UCPA en partenariat du Comité Départemental Sport Adapté du 93 et la Ligue Sport Adapté d'Ile de France ainsi que de tous les acteurs qui œuvrent chaque jour pour préparer cet événement dans le respect des conditions requises sur les installations de la Courneuve, les sportifs pourront se confronter dans leur sport dans un esprit basé sur la convivialité.

Fort d'une expérience confirmée, lors de l'organisation des championnats Equitation Sport Adapté à plusieurs reprises, le franc succès connu nous présage une belle compétition.

Je salue les bénévoles, les dirigeants, les partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés et tous ceux qui s'occupent de faire vivre l'accessibilité du sport pour tous.

L'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté d'Ile de France se joint à moi pour souhaiter à tous les sportifs une bonne compétition, espérons que celle-ci offrira autant de plaisir à ceux qui seront venus y assister, que d'excellents souvenir à ceux qui y auront participé.

Convaincus que cette manifestation sera témoin de fair-play, nous souhaitons réussite à l'ensemble des sportifs, succès à l'ensemble des organisateurs et un agréable séjour à tous.



Sylviane AUGUSTE
Présidente de la LSA IDF



Le Comité Directeur du Comité Départemental Sport Adapté de Seine Saint Denis est heureux de vous accueillir une nouvelle fois pour l'organisation de ce Championnat de France Equitation Sport Adapté et qui place le centre équestre de l'UCPA de la Courneuve comme une référence de la discipline.

Dans le cadre de la candidature de la France pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'organisation de tel événement prouve encore la volonté et la capacité à accueillir des événements d'ampleur pour le département de Seine Saint Denis qui est par ailleurs l'un des départements les plus jeunes de France.

Nous vous attendons avec impatience sur notre département afin de partager une nouvelle fois à un événement incontournable.

Nous remercions toute l'équipe de l'UCPA de la Courneuve pour leur dynamisme, pour le bon accueil toujours réservé au cavalier du Sport Adapté.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous souhaitons une bonne préparation pour cette grande compétition.



Bruno HENNEBELLE

Le Comité Directeur Comité Départemental Sport Adapté 93

Bienvenue à l'UCPA de la Courneuve

Présentation de l'UCPA

L'UCPA est une association engagée pour une pratique sportive accessible, durable, source de lien social et de cohésion pour tous. Éducateur sportif avant tout, l'UCPA donne à chaque individu la même opportunité d'accès à la pratique sportive, quelle que soit sa situation sociale, économique ou physique en lui proposant un accompagnement personnalisé.



Reconnue pour son expertise sportive dans plus de 80 activités, ses équipes œuvrent pour une pratique sportive qui fait sortir de chez soi, qui permet de s'ouvrir aux autres et de progresser. L'association est présente dans tous les domaines où son savoir-faire d'éducateur sportif contribue à faire du sport un levier fort de cohésion sociale en privilégiant l'accessibilité, la découverte et la rencontre. Ainsi, l'UCPA propose :

- Des loisirs sportifs de proximité pour tous ;
- Des vacances sportives pour les jeunes adultes en France ;
- Des voyages et des expériences sportives à l'international pour les adultes ;
- Des colonies pour les enfants et les adolescents, âgés de 6 à 17 ans, en France et à l'étranger ;
- Des formations aux métiers du sport et de l'animation.

Notre association est également un employeur et un formateur de jeunes avec un collaborateur sur deux âgé de moins de 25 ans et plus de 1500 contrats de professionnalisation et d'apprentissage signés par an. A ce titre, l'UCPA offre un parcours professionnel et un tremplin à de nombreux jeunes qui cherchent un premier emploi sur l'ensemble du territoire.

L'UCPA en chiffre

80 activités sportives

- 213 000 personnes accueillies en stages sportifs dont 90 000 mineurs ;
- 126 destinations de stages sportifs en France et 73 pays ;
- 57 espaces sportifs en France : bases de plain air et de loisirs, bases nautiques, centres aquatiques et équestres, salles d'escalade, patinoires... ;
- 90 000 jeunes bénéficiaires d'actions de solidarité ;
- 1 580 jeunes en formation professionnelle ;
- 7 840 salariés saisonniers ou à l'année.

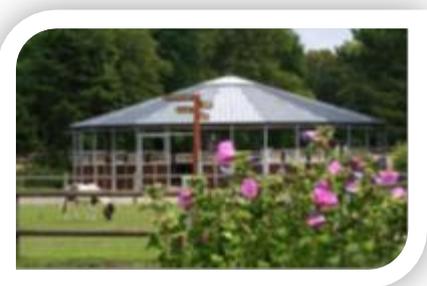
L'engagement de l'UCPA dans la solidarité

Son engagement pour l'égalité des chances est structuré autour de quatre grands parcours qui comprennent :

- un accompagnement éducatif et social par le sport ;
- une intégration de tous à la pratique sportive et du vivre-ensemble ;
- une insertion sociale et professionnelle aux métiers du sport ;
- une promotion de la santé par le sport.

Au total, plus de 90 000 jeunes sont bénéficiaires d'actions de solidarité chaque année.

Le centre équestre départemental Georges Valbon – La Courneuve



Situé dans le Parc Georges Valbon (départemental de La Courneuve) sur un terrain de 10 hectares, le centre équestre, propriété du conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dispose d'installations indispensables pour une pratique optimale de l'équitation. Le centre équestre est le lieu de rencontre de cavaliers de tous niveaux en initiation ou en compétition.

Les installations

Le centre-équestre dispose d'infrastructures modernes : 5 manèges, 4 carrières dont 2 éclairés pourront accueillir les reprises lors des 2 journées de compétition. Il possède également un parcours de cross et un accès direct au parc.



La cavalerie du centre

68 poneys et 62 chevaux de toutes tailles et dressés pour répondre en toute sécurité aux exigences des cavaliers débutants et confirmés. Les cavaliers ne pouvant venir avec leurs chevaux pourront ainsi bénéficier de montures sur place pour participer au championnat.

Le matériel sportif

Le centre est équipé de matériel sportif et pédagogique pour une pratique optimale de l'équitation, notamment en compétition. Les aides matérielles (sur-selle, enrênements, etc.) permettront aux compétiteurs d'optimiser leur autonomie dans la conduite du cheval.



Le Comité d'Organisation Local

Président du COL

Jean-Maurice COLLETTE
Directeur du centre UCPA La Courneuve

FONCTION	CONTACT
Président d'honneur	Mathieu HANOTIN
Trésorier	Jean-Maurice COLLETTE
Commission Accueil et Secrétaire général	Manon CANAPLE, Véronique MEIGNEUX
Commission Coordination	Brigitte RINALDI
Commission Sportive	Cédric FAVEAU
Commission informatique	Laëtitia DEVASA THIBAUT
Commission Protocole et Récompenses	Régine MOREL
Commission Communication	Jean LOUP OUDIN, Laëtitia VERDIER
Commission Hébergement / Restauration	Brigitte RINALDI
Commission Sponsoring	Mattieu VILLARET
Commission Médicale	Docteur HAMDJ
Commission Développement Durable	Brigitte RINALDI

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Equitation FFSA	Alain DEJEAN
Directeur Technique Fédéral du championnat	Alain DEJEAN
Commission Sportive Nationale Equitation FFSA	Anne-Sophie THIRODE-BENAY

INFORMATIONS GENERALES	CONTACT
Traiteur	Chris Traiteur
Service médical	Croix Rouge



COL France Equitation 2017

Brigitte RINALDI

Centre équestre Départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro
93 120 La Courneuve

brinaldi@ucpa.asso.fr

Programme prévisionnel



Mercredi 10 mai 2017

- 16h00 – 18h00 Accueil et installation des délégations
- 18h00 **Réunion technique des entraîneurs**
- 19h00 Pot de bienvenue suivi du repas

Jeudi 11 mai 2017

- 8h00 Reconnaissance des parcours et détente des chevaux
- 8h30 - 12h00 **Epreuves**
- A partir de 11h30 Déjeuner sur le site des épreuves
- 13h30 - 17h30 **Epreuves**
- 19h30 Pot et dîner de gala

Vendredi 12 mai 2017

- 8h30 à 11h **Suite des Epreuves**
- 11h30 Spectacle
- 12h00 **Cérémonie des récompenses**
- 13h00 Pot de clôture et distribution du panier repas

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Lundi 3 Avril 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mercredi 10 mai 2017 de 16h00 à 18h00
Centre équestre Départemental Georges Valbon (face au parc des sports)
93 120 La Courneuve

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016 - 2017, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de l'équitation en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Tous les repas, ainsi que le repas de gala du jeudi soir **seront servis sur le site du centre équestre Georges Valbon à La Courneuve où se déroulent les compétitions.**

Merci de nous signaler lors de votre inscription si certains de vos sportifs sont à **mobilité réduite** ou ont des **régimes alimentaires particuliers.**

Hébergements

L'hébergement ainsi que les petits déjeuners seront à gérer par chaque association.

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour une réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Animation

Pour agrémenter le séjour des sportifs, de leurs accompagnants et supporters, **une promenade en attelage sera proposée le mercredi 10 mai** dans le Parc départemental Georges Valbon.

Inscriptions par mail mcanaple@ucpa.asso.fr avant le 1 mai 2017.

Et bien sûre la soirée dansante du jeudi soir !

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement d'Equitation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, transmettre par écrit une réclamation à la Commission Sportive Nationale Equitation FFSA qui réunira le jury.

Celui-ci sera composé :

- du juge arbitre ;
- du D.T.N. FFSA ou de son représentant ;
- d'un membre de la CSN Equitation FFSA. ;
- d'un membre du COL.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Equitation relève du règlement Equitation FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Equitation FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016 - 2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 22 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la Commission Sportive Nationale Equitation FFSA – [Anne-Sophie THIRODE-BENAY – annesophie.thirode.benay@sfr.fr] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Equitation FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Lundi 3 Avril 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 3 Avril 2017, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Les dossiers d'inscriptions seront enregistrés par ordre chronologique d'arrivée.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Equitation – Anne-Sophie THIRODE-BENAY – et le Cadre Technique National de la discipline – Alain DEJEAN - est programmée le :

**Mercredi 10 mai 2017 à 18h00 avant le dîner
Centre-équestre Départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération [annesophie.thirode.benay@sfr.fr].

Compétition et chevaux

Les compétitions se dérouleront le **jeudi 11 et le vendredi 12 mai 2017 toute la journée**.

L'heure du début des compétitions est fixée à **8 heures 30**. Il est demandé aux sportifs d'être présents sur le site à **partir de 8 heures pour la reconnaissance des parcours et la détente des chevaux**.

EQUITATION SPORT ADAPTE

Il est bien entendu préférable que chaque cavalier puisse participer au Championnat avec le cheval avec lequel il a l'habitude de travailler et de concourir.

Pour ceux qui amènent leurs chevaux, la location des boxes est incluse dans l'inscription des sportifs. Avec les boxes, la paille est fournie. **Ne pas oublier d'amener l'alimentation de vos chevaux** (orge, avoine, granulés). Tout aliment sec fourni sur place vous sera facturé en conséquence. Pour les cavaliers ne pouvant amener leur monture, une cavalerie sera disponible sur place. Dans ce cas merci de préciser la taille et le poids de vos sportifs ainsi que toutes les informations techniques nécessaires à l'attribution des chevaux.

ATTELAGE SPORT ADAPTE

Le centre équestre ne met pas de chevaux ni de matériel à disposition pour l'attelage. Cependant, le centre équestre de La Bonde propose, si besoin, de mettre à disposition voiture et chevaux.

Il est possible de louer des boxes sur le lieu des compétitions. La réservation se fait avec le dossier d'inscription. La paille est fournie dans la location des boxes. **Ne pas oublier d'amener l'alimentation de vos chevaux** (orge, avoine, granulés). Tout aliment sec fourni sur place vous sera facturé en conséquence.

Catégories d'âges

Catégorie	JEUNES	SENIORS	VETERANS
Année de naissance	1996 et après	De 1983 à 1995	1982 et avant

Condition de participation

Sur ces championnats, toutes les épreuves des trois divisions seront proposées.

Répartition des divisions pour cavaliers participant en FFE : Les cavaliers ayant participé à des rencontres FFE de niveau supérieur au club 4, ou supérieur au Pony 4 doivent être inscrits en Division 1 FFSA.

Attention, un cavalier peut concourir dans les disciplines de son choix mais ne peut pas concourir dans deux divisions différentes.

Pour des raisons d'organisation, un cavalier peut s'inscrire dans un maximum de 4 épreuves sur la totalité de la compétition.

Podium

D1	Dressage	CSO	CROSS	Attelage	Equifun	Pony-Games
D2	Dressage	CSO		Attelage	Equifun	Pony-Games
D3	Dressage			Attelage	Equifun	Pony-Games

Seront décernés 42 titres de champions de France comme suit :

❖ Equitation sport adapté

En Division I, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- ✓ Le premier de chaque épreuve : Dressage, CSO, CROSS, Equifun.
- ✓ Le premier du Concours Complet (Dressage+CSO+CROSS).

En Division II, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- ✓ Le premier de chaque épreuve : Dressage, CSO, Equifun.
- ✓ Le premier du Combiné (Dressage+CSO).

En Division III, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- ✓ Le premier de chaque épreuve : Dressage, Equifun.

Le premier du Combiné (Dressage+Equifun)

❖ Attelage sport adapté :

Est proclamé : **Un titre de champion de France attelage par division (Division I, Division II et Division III)**

❖ Pony-Games sport adapté :

Est proclamé : **Un titre de champion de France Pony Games Division I, Division II et Division III**



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **Lundi 3 Avril 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL France Equitation 2017

Centre équestre Départemental Georges Valbon - Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

Brigitte RINALDI / brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zone de pratique) :	
Tél. :	Mail. :
Type de véhicule :	Nombre :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	TEE-SHIRT	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration Location boxe incluse	50 €	Cavalier : Boxe :	XS S M	
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration Du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner) Location de boxe incluse	70 €	Cavalier : Boxe :	L XL XXL	
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		XS S	
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration Du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner)	60 €		M L XL XXL	
Location de chevaux Location d'un cheval sur les 2 jours pour les épreuves Uniquement pour l'équitation	15 €			
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition				TOTAL

Chèque à l'ordre de : UCPA sport Loisirs

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque: de la banque:

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT D1

A renvoyer au COL avant le Lundi 3 Avril 2017

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL France Equitation 2017

Centre équestre Départemental Georges Valbon - Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

Brigitte RINALDI / brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire pour accès zone de pratique</u>) :	Téléphone :

Inscription dans maximum 4 épreuves

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Disciplines						Location de cheval		Poids sportif	Taille sportif	Date et lieux de qualification
				DR	CSO	CROSS	Equifun	Pony games	ATT	oui	non			
1														
2														
3														
4														
5														

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de l'équitation en compétition.

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa du Département</p>
--

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE ENGAGEMENT D2

A renvoyer au COL avant le **Lundi 3 Avril 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL France Equitation 2017

Centre équestre Départemental Georges Valbon - Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

Brigitte RINALDI / brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire pour accès zone de pratique</u>) :	
Téléphone :	

Inscription dans maximum 4 épreuves

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Disciplines						Location de cheval		Poids sportif	Taille sportif	Date et lieux de qualification
				DR	CSO	CROSS	Equifun	Pony games	ATT	oui	non			
1						/								
2						/								
3						/								
4						/								
5						/								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de l'équitation en compétition.

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa du Département</p>

<p>Signature du Président :</p> <p>Visa de la Région</p>

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE ENGAGEMENT D3

A renvoyer au COL avant le Lundi 3 Avril 2017

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL France Equitation 2017

Centre équestre Départemental Georges Valbon - Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

Brigitte RINALDI / brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	Téléphone :

Sportif	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Disciplines						Location de cheval		Poids sportif	Taille sportif	Date et lieux de qualification
				DR	CSO	CROSS	Equifun	Pony games	ATT	oui	non			
1					/	/								
2					/	/								
3					/	/								
4					/	/								
5					/	/								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de l'équitation en compétition.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France d'Equitation, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Sur-classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France d'Equitation à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Brigitte RINALDI
Centre équestre Départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro
93 120 La Courneuve
brinaldi@ucpa.asso.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Lundi 3 Avril 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

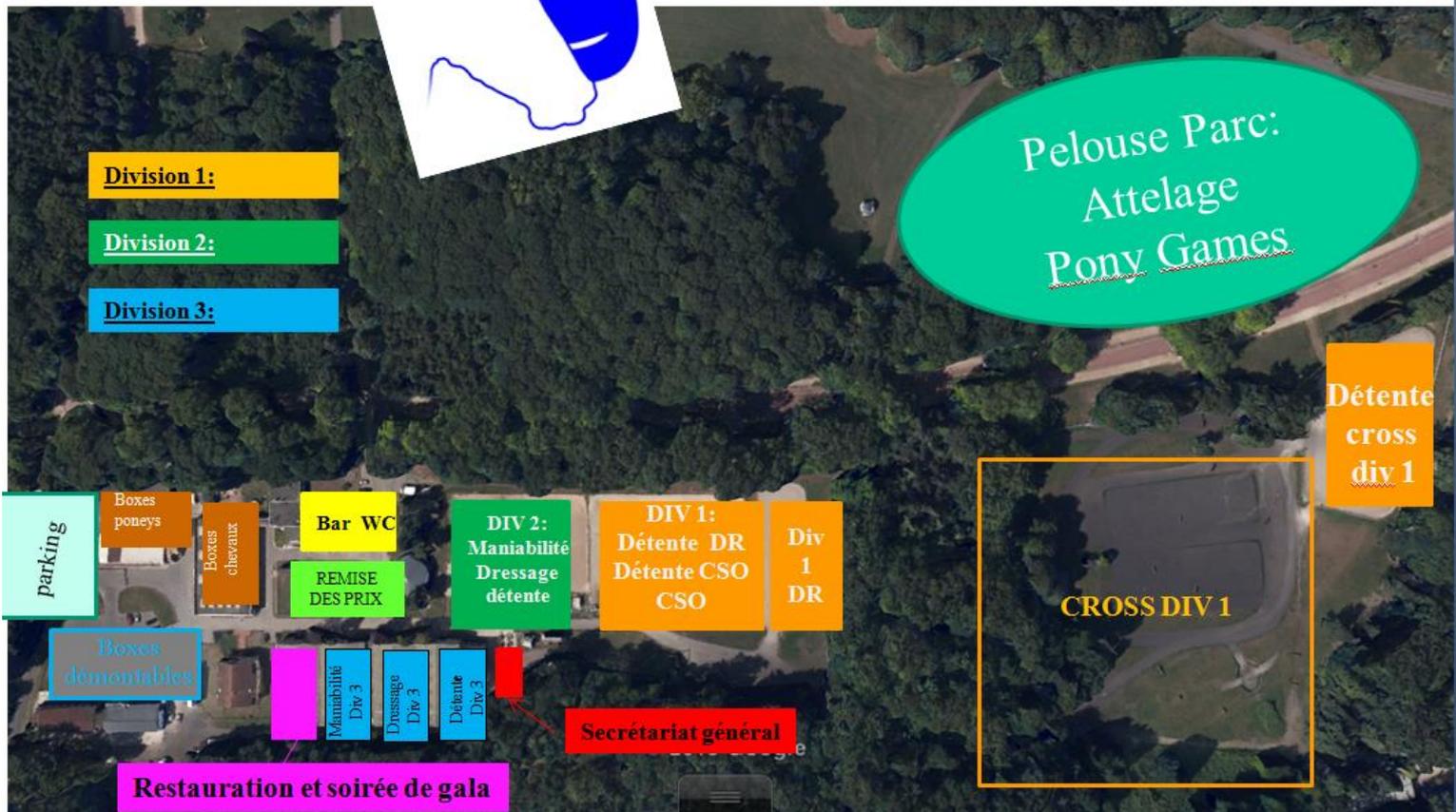
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan du site



CHAMPIONNAT DE FRANCE
EQUITATION SPORT ADAPTE



Plan d'accès

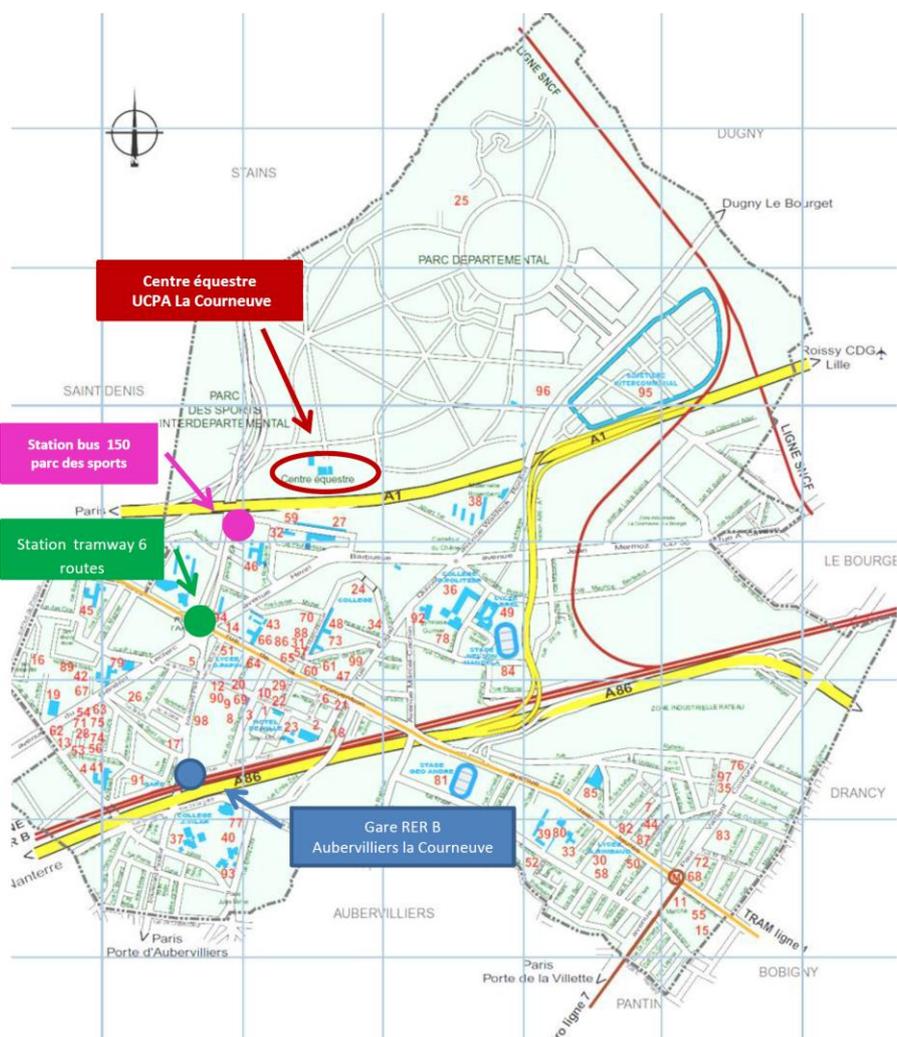
Par la route

Depuis Paris :

- Sur l'autoroute du nord - A1, prendre la sortie Stains.
- Suivez La Courneuve tout droit jusqu'au carrefour des six routes (passage du tramway).
- En faire le tour et prendre la direction Stains.
- Après le pont de l'autoroute, prendre la première à droite (portail vert UCPA).

Par les transports en commun

- Bus 150 (de la Porte de La Villette) : station Parc des Sports à La Courneuve
- Bus 252 (de la Porte de La Chapelle) : station Cité Floréale à La Courneuve
- RER B (Gare Aubervilliers - La Courneuve) + bus 150 station Parc des Sports à La Courneuve
- Tramway : T1 arrêt la Courneuve-6 routes



Hébergement

Liste des hôtels à proximité du site, en gestion libre

L'hébergement pour les deux nuits est à la charge des participants. Voici une liste non exhaustive des lieux d'accueil situés à proximité du Centre équestre UCPA La Courneuve

LA COURNEUVE

Prim's Hôtel

80 rue Convention
93 120 la Courneuve
Tel : 01 48 36 65 01
Proximité : 2 mn en voiture, 18 mn à pieds

B-B Hôtel

197 rue Paul Vaillant Couturier
93 120 La Courneuve
Tel : 08 92 70 21 00
Proximité : 6 mn en voiture

Hôtel IBIS Paris Le Bourget

104 Av Jean Mermoz
93 120 la Courneuve
Tel : 01 48 38 33 33
Proximité : 5 mn en voiture

Hôtel des Prévoyant

5 av Paul Vaillant Couturier
93 120 la Courneuve
Tel : 09 50 52 00 64
Proximité : 6 mn en voiture

Hôtel Voltaire

39 rue Voltaire
93 120 la Courneuve
Tel : 01 48 36 71 33
Proximité : 5 mn en voiture

Résidence La Perle

3 boulevard Pasteur
93 120 la Courneuve
Tel : 09 81 61 27 26
Proximité : 3 mn en voiture, 25 mn à pieds

LE BOURGET

Hôtel Kyriad Le Bourget Centre Parc des expositions

134-136 av de la Division Leclerc
93 350 Le Bourget
Tel : 01 48 35 33 18
Proximité : 9 mn en voiture

Hôtel du Nord

7 rue Commandant Baroche
93 350 Le Bourget
Tel : 01 48 37 06 49
Proximité : 9 mn en voiture

LE PRE-SAINT-GERVAIS

Auberge de Jeunesse de Paris - Cité des Sciences

1 rue Jean-Baptiste Clément
93310 Le Pré-Saint-Gervais
Tel : 01 48 43 24 11
Proximité : 11 mn en voiture

STAINS

Hôtel IBIS budget Stains

Allée des Guionnes
ZA La Ceresaie
93 240 Stains
Tel : 08 92 68 32 69
Proximité : 6 mn en voiture

Formule 1

ZA La Ceresaie
93 240 Stains
Tel : 08 91 70 53 98, 6 mn en voiture

GARGES-LES-GONESSE

Hôtel Balladins

57 Avenue de Stalingrad
95140 Garges les Gonesse Stalingrad
Tel : 01 34 53 69 00
Proximité: 7 mn en voiture

GONESSE

Campanile le BOURGET

ZI Sud – 14 rue Ampère
95 500 GONESSE
Tel : 01 39 85 79 99
Proximité: 14 mn en voiture

Hôtel Fasthome

1 Avenue Georges Pompidou
95500 Gonesse
Tel: 01 34 53 46 46
Proximité: 15 mn en voiture

Hôtel Relais des Flandres

Lieu-dit La patte d'oie
95500 Gonesse
Tel : 01 39 87 05 11
Proximité: 16 mn en voiture

Kyriad Paris Nord -Parc des Expositions

1 rue Jean Mermoz, Route de Bonneuil
95 500 Gonesse
Tel : 01 84 18 40 01
Proximité : 20 mn en voiture

Hôtel première classe-Parc des expositions

Zac entrée Sud, rue Jean Mermoz
95 500 Gonesse
Tel : 01 84 20 40 60
Proximité : 17 mn en voiture

SARCELLES

Hôtel Ibis Nord Flanades

12 avenue Auguste Perret
Centre Commercial des Flanades
95 200 Sarcelles
Tel : 01 39 90 54 75
Proximité: 9 mn en voiture

Hôtel Balladins Confort

1 rue du Père Heude
Entrée Z.A. de Sarcelles
95 200 Sarcelles
Tel. 01 39 94 80 80
Proximité: 11 mn en voiture

Formule 1

1 rue du Vignolle,
Entrée Z.A. de Sarcelles,
95 200 Sarcelles
Tel : 08 91 70 53 90
Proximité piscine : 12 mn en voiture

SAINT-DENIS

Eurohotel-Sovereign-Saint Denis Basilique

100-102 rue Gabriel Péri
93 200 Saint Denis
Tel : 01 48 21 41 41
Proximité : 12 mn en voiture

LE BLANC-MESNIL

Hôtel première classe le Blanc-Mesnil

219 avenue Descartes
93 150 Le Blanc Mesnil
Tel : 08 92 70 71 99
Proximité : 16mn en voiture



Partenaires institutionnels



Partenaire principal



Partenaires locaux

